

PLAN DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE Chameran-Lebeau

FÉVRIER 2014



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
QU'EST-CE QU'UNE DÉMARCHE DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE.....	6
1. Définition et objectifs.....	6
2. Méthodologie et structure de la démarche.....	6
3. Diagnostic et plan de revitalisation.....	7
SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE LA RUI CHAMERAN-LEBEAU	8
1. Contexte de la mise en place de la démarche :.....	8
2. Résumé du diagnostic.....	9
LE PLAN DE REVITALISATION	11
1. Plan de revitalisation.....	13
DÉPLOIEMENT DE LA RUI.....	17
1. Priorisation et échéancier.....	17
2. Suivi et évaluation.....	17
3. Financement.....	17
4. Mobilisation et communication.....	17
ANNEXE 1	18
1. Comité local de revitalisation.....	20
2. Comité de coordination.....	20
ANNEXE 2.....	21
1. Groupes de travail spécifiques.....	22

REMERCIEMENTS

L'élaboration du plan de revitalisation du secteur Chameran-Lebeau dans l'arrondissement de Saint-Laurent est le fruit d'un travail de collaboration et de concertation mené par plusieurs organismes tant du milieu institutionnel, que privé et communautaire. Nous souhaitons remercier sincèrement nos différents partenaires et souligner leur précieuse contribution dans l'élaboration du plan de revitalisation.

Le financement de cette démarche a été possible grâce à l'enveloppe financière de la Ville de Montréal et nous tenons à lui dire grandement merci.

Nous sommes également reconnaissants envers l'Arrondissement de Saint-Laurent pour son accompagnement tout au long de cette phase et nous remercions sincèrement monsieur le maire, les conseillers, ainsi que le service des communications, les professionnels de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, les professionnels de la Direction de l'aménagement urbain et du service aux entreprises, les professionnels de la Direction des travaux publics, Développement économique Saint-Laurent, ainsi que les agents socio communautaires du Service de police de la Ville de Montréal, poste de quartier 7.

L'assistance des acteurs communautaires et institutionnels nous a été d'une grande utilité dans la réalisation de ce plan. Nous tenons à les remercier pour leur implication dans le processus. Il s'agit, entre autres : du Centre l'Unité, du Cari St-Laurent, du Centre des femmes de Saint Laurent (CFSTL), du YMCA Saint-Laurent, du Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL), de la Corporation culturelle Latino-Américaine de l'amitié (COCLA), du Carrefour jeunesse emploi de Saint-Laurent (CJE), de Vertcité, du Comité logement de Saint-Laurent, de l'école Henri-Beaulieu, du CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent-CAU et du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).

Nous adressons également un grand merci aux résidents du quartier Chameran qui ont participé activement à tous les événements citoyens nécessaires pour produire un plan de revitalisation à leur image et à la hauteur de leurs aspirations.



LISTE D'ACRONYMES

└ Termes

└ Définition

1	AMT	Agence métropolitaine de transport
2	ATI	Approche territoriale intégrée
3	CARI St-Laurent	Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants de Saint-Laurent
4	CFST	Centre des femmes de Saint-Laurent
5	CJE Saint-Laurent	Centre Jeunesse Emploi Saint-Laurent
6	CLR	Comité local de revitalisation
7	COCLA	Corporation culturelle latino-américaine de l'amitié
8	COCO	Comité de coordination
9	COSSL	Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent
10	CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent-CAU	Centre de santé et des services sociaux de Bordeaux-Cartierville, Saint-Laurent, Centre affilié universitaire
11	DESTL	Développement économique Saint-Laurent
12	MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
13	RAP Jeunesse	Rue action prévention jeunesse
14	RUI Chameran-Lebeau	Revitalisation urbaine intégrée de Chameran-Lebeau
15	SPVM PDQ7	Service de police de la Ville de Montréal, Poste de quartier 7
16	STM	Société de transport de Montréal
17	YMCA Saint-Laurent	Young Men's Christian Association de Saint-Laurent

Introduction

Lors du Sommet de Montréal, en juin 2002, les citoyens ont exprimé leur désir de faire de la lutte contre la pauvreté une priorité municipale, s'insérant par la même occasion à l'intérieur de la stratégie de lutte contre la pauvreté du gouvernement provincial (Loi 112). La démarche de RUI du secteur Chameran-Lebeau s'inscrit dans ce processus et participe à l'amélioration des conditions de vie des résidents.

À la suite de ce sommet, plusieurs démarches (12) de RUI ont vu le jour à Montréal, dont : Sainte-Marie, dans l'arrondissement de Ville-Marie, Ville-Émard\Côte-St-Paul (zone Galt) dans l'arrondissement du Sud-Ouest et Saint-Pierre, dans l'arrondissement de Lachine, Villeray-St-Michel-Parc Extension dans Saint-Michel, Laurentien-Grenet dans Ahuntsic-Cartierville, Mercier-Est dans l'arrondissement Mercier Hochelaga-Maisonneuve, le secteur Nord-Est dans Montréal-Nord et Place Benoit et Chameran-Lebeau dans Saint-Laurent. Ces secteurs présentent des caractéristiques relativement similaires : territoires enclavés, faible qualité du cadre résidentiel, artères commerciales dévitalisées, revenu moyen des ménages sous la moyenne montréalaise, taux de chômage élevé, population isolée, forte présence de familles monoparentales et de personnes seules.

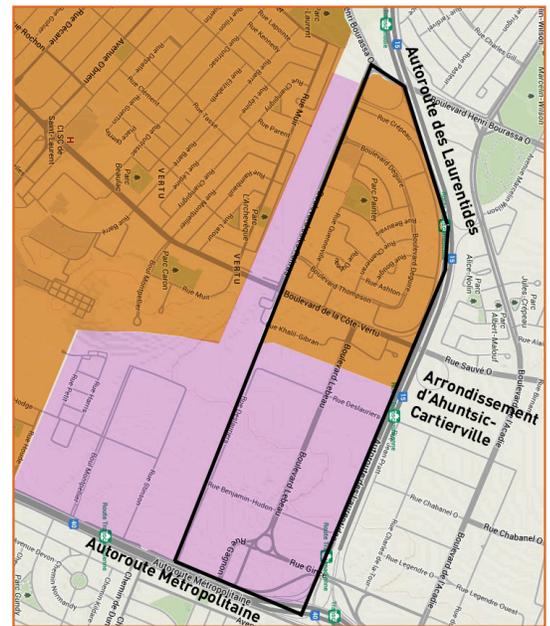
En se référant aux données de Statistique Canada (2006-2011), il appert que le secteur Chameran souffre d'une vulnérabilité socioéconomique et de certaines réalités sociales qui lui sont associées : pauvreté, immigration récente, monoparentalité, taux de chômage et d'inactivité élevés, détérioration de la qualité du milieu de vie et de l'offre commerciale, sentiment d'insécurité et d'abandon chez les résidents, etc.

Ainsi, vous trouverez tout d'abord dans le présent document un bref historique rappelant les fondements de la démarche, ainsi que la méthodologie qui a été employée pour élaborer le plan de revitalisation. Ensuite, un résumé du portrait diagnostique de la zone pour faire la lumière sur les principales contraintes et opportunités du secteur. Enfin, le plan de revitalisation qui servira de guide et d'orientation pour la démarche au cours des 5 à 10 prochaines années.

— Secteur de la RUI

Le secteur résidentiel Chameran

Le secteur industriel Lebeau



Qu'est-ce qu'une démarche de revitalisation urbaine intégrée

1. Définition et objectifs

La revitalisation urbaine intégrée (RUI) vise à améliorer globalement les conditions sociales, économiques et urbanistiques d'un secteur précis (en l'occurrence, le secteur Chameran-Lebeau). Cette approche s'inspire d'expériences nord-américaines, européennes et montréalaises et présente les caractéristiques suivantes :

- elle se base sur une vision globale et partagée de la situation du secteur;
- elle agit dans un grand nombre de domaines et sur des facteurs qui engendrent la pauvreté, dans une optique de changement durable, et repose sur une vision à long terme;
- elle s'en remet pour une large part à la population du secteur et aux instances qui la représentent dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions;
- elle vise à concentrer, coordonner et adapter les actions des pouvoirs publics, des acteurs communautaires et privés, ainsi que des citoyens pour régler les problèmes identifiés dans le secteur ou améliorer significativement la situation;
- elle intègre des actions spécifiques et concrètes à court, moyen et long termes.

Plus précisément, pour le secteur Chameran-Lebeau, il s'agit :

- de développer une offre de services plus complète et mieux adaptée aux besoins des citoyens du secteur;
- d'améliorer le milieu physique (logements, aménagement urbain, équipements collectifs, espaces verts, etc.);
- d'encourager le dynamisme local et la participation des citoyens et des acteurs du milieu;
- d'améliorer la sécurité et de raffermir le sentiment de sécurité des citoyens;
- de réduire les impacts des problématiques sociales;▪ de favoriser une cohabitation harmonieuse des citoyens;
- d'encourager l'innovation dans les façons de faire pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La mise en place d'une telle démarche s'effectue en 3 étapes :

Étape 1 : Élaboration d'un diagnostic urbain et social qui présente l'état des lieux du secteur à revitaliser.

Étape 2 : Élaboration d'un plan de revitalisation urbaine réalisé en fonction du portrait socioéconomique et sociodémographique développé dans le diagnostic.

Étape 3 : Mise en œuvre du plan de revitalisation urbaine (de 5 à 10 ans). Cette étape s'inscrit dans une longue durée et vise la réalisation des objectifs et des actions contenus dans le plan.

La participation citoyenne est au cœur de la démarche de la RUI Chameran-Lebeau. Il n'est donc pas question ici de développement qui passe par le remplacement d'une population défavorisée par une population mieux nantie, mais d'une démarche qui a pour objectif d'améliorer les conditions de vie d'une population résidente.



Source : Arrondissement Saint-Laurent, état du cadre bâti au pied des tours d'habitations



Source : Arrondissement Saint-Laurent, état du cadre bâti au pied des tours d'habitations

2. Méthodologie et structure de la démarche

Pour être effective et bien représentative de la communauté, la RUI se compose de trois instances :

Le Comité local de revitalisation (CLR) constitue l'instance décisionnelle du projet. Il oriente le processus de la RUI et les membres le composant participent activement, au sein de comités de travail, à l'élaboration et à la validation des divers documents tels que le diagnostic et le plan de revitalisation. Essentiellement, cette instance regroupe plus d'une trentaine de représentants d'institutions gouvernementales et municipales, d'organismes communautaires locaux, d'élus municipaux, de représentants du monde des affaires et de résidents du quartier. La composition du CLR se caractérise donc par son essence multisectorielle (composition du CLR en annexe).

Le Comité de coordination est composé de membres du CLR (8 à 10 personnes) et est mandaté pour faciliter la prise de décisions, assurer la gestion des affaires administratives et légales, et soutenir et guider le travail du coordonnateur de la démarche.

Le Coordonnateur de la démarche est la personne responsable d'assurer le développement harmonieux de l'ensemble des phases de la revitalisation urbaine intégrée avec les différents partenaires et de faire les suivis administratifs et budgétaires s'y rattachant.

3. Diagnostic et plan de revitalisation

De façon concrète, pour réaliser le diagnostic et le plan de revitalisation, le coordonnateur a constitué des groupes de travail en fonction des besoins et des expertises selon les différentes étapes.

Notamment, pour le diagnostic, ce sont des données statistiques et d'autres recueillies par sondage qui ont été utilisées. De fait, c'est quelque 701 résidents de Chameran qui ont été sondés par une firme d'expert pour connaître mieux les réalités du quartier. De même, les données de Statistique Canada sur le Recensement de 2006 et 2011 ont aussi été fort utiles, tout comme les recherches thématiques faites par le CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent-CAU et le COSSL.

Pour ce qui est du plan de revitalisation, celui-ci a été produit en fonction des réalités dégagées dans le diagnostic et grâce aux nombreux commentaires et suggestions recueillis auprès des citoyens lors du Forum et des cafés-rencontres visant à présenter le diagnostic à la population et à les inviter à participer à la démarche. Par la suite, des groupes de travail ont été formés avec des membres du CLR autour de quatre grands axes identifiés selon les priorités d'intervention soulevées par les résidents, les intervenants communautaires et institutionnels et les recherches consultées :

- **Axe 1** : Cadre de vie
- **Axe 2** : Services à la communauté
- **Axe 3** : Vitalité économique et employabilité
- **Axe 4** : Vie de quartier

Le plan de revitalisation dévoilé dans le présent document est donc le fruit des travaux de ces groupes thématiques. Il faut noter par contre que cet outil de planification et d'orientation ne sera pas statique, mais plutôt évolutif puisqu'il sera adapté au fil des ans en fonction des évaluations et des réalités du milieu.

Synthèse du diagnostic de la RUI Chameran-Lebeau

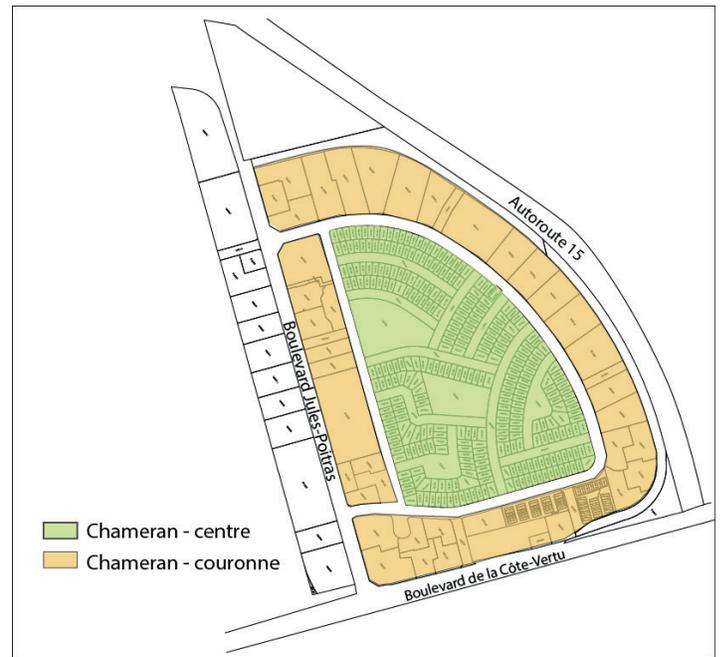
1. Contexte de la mise en place de la démarche :

En 2004, l'Arrondissement de Saint-Laurent, le CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent-CAU et le Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL) ont réalisé, avec les acteurs sociaux du milieu, un bilan de situation en développement social dans lequel la couronne Chameran a été identifiée comme zone prioritaire d'intervention.

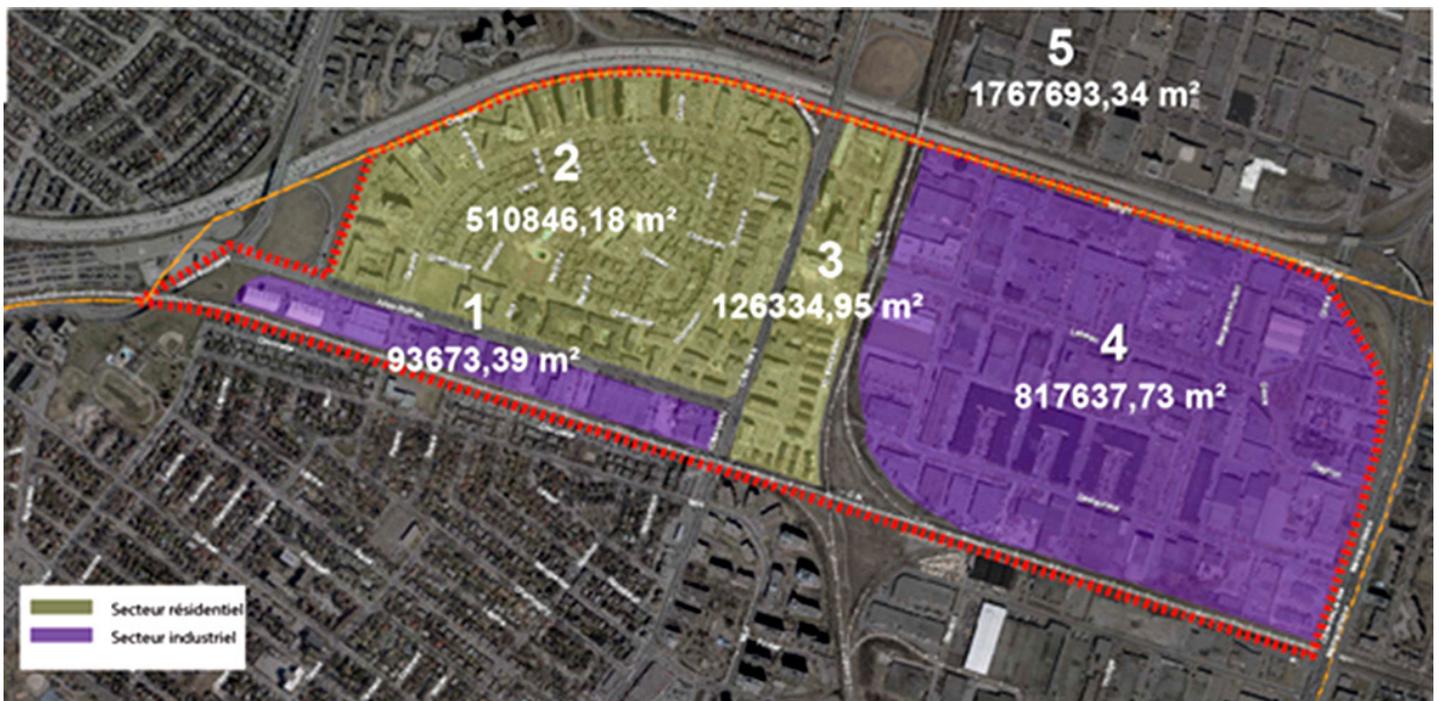
Suite à ce constat, dans le cadre de sa planification stratégique 2007-2009, l'Arrondissement a mis sur pied le comité de coordination Chameran regroupant des représentants du milieu communautaire impliqués dans le quartier, le CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent-CAU, le SPVM, ainsi que le COSSL. Ce comité avait pour mandat de dresser un portrait socioéconomique du secteur et de produire un plan d'action afin d'améliorer les conditions générales du quartier Chameran.

Fort de cet exercice de réflexion, l'arrondissement de Saint-Laurent a déposé en 2011 une demande de subvention auprès de la Ville de Montréal afin de soutenir la mise sur pied d'une démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) pour le secteur Chameran et la zone industrielle Lebeau attenante. L'acceptation de la démarche est devenue effective en mai 2012.

Depuis juin 2012, le Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL), fiduciaire de la démarche, a mis en place un poste de coordonnateur. Celui-ci s'affaire depuis à la réalisation des différentes étapes de mise en place de la RUI en collaboration avec la population et les principaux intervenants du quartier.



Source : Arrondissement Saint-Laurent, Division centre et couronne



Source : Arrondissement Saint-Laurent, Secteur de la RUI « Secteur 2 et 3 : résidentiel, Secteur 1 et 4 : industriel »

Résumé du diagnostic

TERRITOIRE

- C'est un territoire densément peuplé avec près de 15 000 résidents, soit 16 % de la population totale de l'arrondissement de Saint-Laurent.
- Deux réalités contrastées : celle des résidents de la couronne, plus démunis, et celle des résidents du centre, mieux nantis.
- Un secteur industriel composé de 162 entreprises qui emploient près de 4800 personnes, soit environ 5 % de l'ensemble des emplois de Saint-Laurent. La majorité des emplois sont concentrés dans le secteur manufacturier (2500 emplois) et le secteur de la distribution (1770 emplois).

└ SOUS-THÈMES

└ CONTRAINTES

└ OPPORTUNITÉS

DIMENSIONS SOCIOCULTURELLES

DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	<ul style="list-style-type: none">▪ Une population défavorisée (44 % des résidents de la couronne vivent sous le seuil de faible revenu, comparativement à 30 % pour Saint-Laurent)▪ Des aînés aux prises avec des facteurs de vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none">▪ Une population jeune et en pleine croissance (35,5 % de gens âgés de moins de 25 ans, comparativement à 31 % pour Saint-Laurent)
DIMENSION ETHNOCULTURELLE	<ul style="list-style-type: none">▪ Population majoritairement immigrante et arrivée récemment (respectivement 64 % et 25 %, comparativement à 31 % et 7 % pour Montréal)	<ul style="list-style-type: none">▪ Population fortement scolarisée (44 % ont un diplôme universitaire, comparativement à 31 % pour Montréal)

MILIEUX DE VIE

LOGEMENT	<ul style="list-style-type: none">▪ Dichotomie des réalités centre/couronne importante <p>Pour la couronne :</p> <ul style="list-style-type: none">a. 97,5 % de locatairesb. 32,4 % des répondants du sondage sont peu ou pas satisfaits de la qualité du logement <p>Pour le centre :</p> <ul style="list-style-type: none">a. 55,3 % de propriétairesb. 18 % des répondants du sondage sont peu ou pas satisfaits de la qualité du logement	<ul style="list-style-type: none">▪ Présence nouvelle du Comité logement (information sur les droits et responsabilités des locataires et propriétaires)
CADRE DE VIE	<ul style="list-style-type: none">▪ Quartier très minéral (peu d'espaces verts)▪ Difficile conciliation des infrastructures entre le résidentiel et l'industriel	<ul style="list-style-type: none">▪ Une satisfaction générale des résidents vis-à-vis de leur qualité de vie dans le quartier▪ Possibilité de verdissement des espaces extérieurs collectifs

└ SOUS-THÈMES

└ CONTRAINTES

└ OPPORTUNITÉS

LE TRANSPORT, MOBILITÉ ET CIRCULATION	<ul style="list-style-type: none">▪ Quartier Chameran enclavé et risque de ghettoïsation▪ Manque de service de transport en commun	<ul style="list-style-type: none">▪ Grande utilisation des transports en commun (38 % des résidents les utilisent tous les jours) et plan de développement pour le transport actif (pistes cyclables et autobus)
SÉCURITÉ	Principales inquiétudes : <ul style="list-style-type: none">▪ Activités liées à la drogue▪ Vol▪ Vitesse sur les routes	<ul style="list-style-type: none">▪ Grande implication des services de police lorsque la population collabore

SERVICES ET VIE COMMUNAUTAIRE

SERVICES DE PROXIMITÉ	<ul style="list-style-type: none">▪ Aucun organisme communautaire n'a pignon sur rue à Chameran▪ Chameran est isolé et loin des services (santé et alimentation)	<ul style="list-style-type: none">▪ Grande mobilisation des acteurs du milieu autour de la démarche de RUI▪ Chalet du parc Painter comme lieu de mobilisation sociale▪ La majorité des résidents ont un médecin de famille
SERVICES ÉDUCATIFS	<ul style="list-style-type: none">▪ Grande vulnérabilité de la petite enfance (maturité scolaire)▪ Faible offre de services éducatifs (garderies et écoles) versus les besoins	<ul style="list-style-type: none">▪ Une satisfaction générale des résidents vis-à-vis les services▪ L'éducation est la préoccupation numéro un des résidents ayant des enfants à Chameran

VITALITÉ ÉCONOMIQUE

ANALYSE ÉCONOMIQUE DU SECTEUR LEBEAU	<ul style="list-style-type: none">▪ Zone industrielle avec des infrastructures vieillissantes▪ Manque de diversité des secteurs économiques▪ Manque d'intérêt et d'investissement des entrepreneurs pour revitaliser le secteur	<ul style="list-style-type: none">▪ Opportunité d'emploi importante pour les nouveaux arrivants (possibilité de maillage)▪ Engagement proactif de Développement économique Saint-Laurent
---	---	---

Le plan de revitalisation

Le plan de revitalisation de la RUI Chameran-Lebeau, qui sera mis en œuvre dès 2014, a été essentiellement conçu, comme mentionné, par les membres du Comité local de revitalisation (CLR) et grâce aux commentaires et suggestions des citoyens. Il reflète la vision à long terme souhaitée pour le secteur, qui est de **contribuer à l'essor et au maintien d'un milieu de vie accueillant, verdoyant, dynamique et ouvert sur son arrondissement et sur Montréal**. La mission de la RUI Chameran-Lebeau est donc de **soutenir la création des conditions favorables au développement de cette vision pour la collectivité de Chameran-Lebeau**.

Pour y arriver, le plan comporte quatre axes spécifiques plus deux stratégies transversales :

Axe 1 : le cadre de vie

- Aménagement urbain, environnement, transports et circulation
- Logement
- Sécurité urbaine



Source : Arrondissement Saint-Laurent, Parc Painter



Source : Arrondissement Saint-Laurent, Secteur industriel Lebeau

Afin que tous les résidents et travailleurs de Chameran-Lebeau puissent se sentir à l'aise dans leur quartier, aient envie de s'y loger, de s'y promener, de s'y divertir, d'y faire leurs achats, d'y travailler, bref de se l'approprier, il est crucial que le cadre physique du secteur soit attrayant, fonctionnel et sécuritaire. En ce sens, il doit présenter des opportunités en matière d'habitation qui répondent à tous les besoins et à tous les budgets; on doit s'y sentir en sécurité, il doit être bien entretenu, et il doit être aménagé en harmonie avec les besoins humains et l'environnement.

Axe 2 : Services à la communauté

- Santé
- Éducation
- Loisirs

Tel qu'identifié dans le diagnostic, le territoire de la RUI est enclavé et pas suffisamment pourvu en matière de services considérant la demande. C'est pour cette raison que le développement ou la bonification des services à la communauté, plus particulièrement à l'intention des personnes isolées ou démunies, fait partie des stratégies. L'idée derrière cela est qu'en procurant à tous un meilleur accès aux services, ces derniers seront mieux à même d'avoir les outils pour participer activement à la transformation de leur milieu de vie.



Source : Arrondissement Saint-Laurent, École Henri-Beaulieu

Axe 3 : Vitalité économique et employabilité

- Développement économique, formation et insertion professionnelle

On ne peut prétendre au développement d'une communauté si les individus qui la composent ne sont pas dans une situation financière décente. Les difficultés économiques vécues par une

grande part des résidents de la couronne sont manifestes, tel que démontré par le diagnostic. Les objectifs du plan touchant le développement de l'emploi sont tous orientés de façon à permettre à la population du secteur, souvent immigrante et passablement instruite, d'avoir accès à des emplois à la hauteur de ses compétences. De même, en ayant à l'esprit les préceptes de développement durable, la RUI travaillera à la revitalisation économique du secteur industriel, notamment en essayant de trouver un créneau d'activité économique propre au secteur.

Axe 4 : Vie de quartier

- Cohésion et intégration sociale, liens intergénérationnels et « empowerment » des citoyens

Créer un sentiment d'appartenance au quartier et une cohésion sociale, c'est un peu le pari qui est fait ici. Pour cela, nous croyons qu'il est important d'offrir aux gens des occasions de se côtoyer et d'apprendre les uns des autres, notamment par l'aménagement d'espaces de rencontre et par la mise sur pied d'activités culturelles et d'événements rassembleurs.

Stratégies transversales :

- Communication
- Mobilisation

Ces deux stratégies vont de pair : la circulation de l'information permet une meilleure mobilisation des acteurs du secteur de la RUI. Dans bien des volets d'activités, il semblerait que la transmission de l'information ne soit pas toujours optimale, tant entre les acteurs du milieu qu'auprès des citoyens. De grands efforts seront donc consacrés à améliorer l'efficacité des canaux de communication.



Source : RUI Chameran-Lebeau, Forum citoyen 2013

1. Plan de revitalisation

La vision à long terme de la RUI Chameran-Lebeau est de contribuer à l'essor et au maintien d'un milieu de vie accueillant, verdoyant, dynamique et ouvert sur son arrondissement et sur Montréal.

Plan de revitalisation concerté 2012-2022

Les quatre axes choisis collectivement

- Cadre de vie
- Services à la communauté
- Vitalité économique et emploi
- Vie de quartier

Les stratégies transversales

- Communication
- Mobilisation

STRATÉGIES TRANSVERSALES

Stratégies

COMMUNICATION

MOBILISATION

PRIORITÉS	<ul style="list-style-type: none">▪ Citoyens et partenaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Citoyens et partenaires
ORIENTATIONS	<ul style="list-style-type: none">▪ Favoriser la circulation et la réception des informations	<ul style="list-style-type: none">▪ Dynamiser la mobilisation
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">▪ Consolider et promouvoir les outils et canaux de communication	<ul style="list-style-type: none">▪ Améliorer et entretenir la mobilisation des citoyens et des partenaires sur les enjeux de la zone et au sein des comités de travail
EFFETS SOUHAITÉS / RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none">▪ Utilisation accrue des outils de communication par les citoyens et partenaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Mobilisation accrue des citoyens et des partenaires sur les enjeux de la zone

Plan de revitalisation concerté 2012-2022

Axes	Priorités	Orientations	Objectifs	Effets souhaités/Résultats attendus
CADRE DE VIE	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement urbain, environnement, transports et circulation 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le cadre de vie de Chameran-Lebeau Consolider et promouvoir un environnement de qualité dans Chameran-Lebeau Améliorer les déplacements et la circulation dans Chameran-Lebeau 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'interface industrielle/résidentielle/autoroutière et ferroviaire Favoriser les pratiques de développement durable Désenclaver le quartier et faciliter les déplacements 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'un territoire en harmonie et en conformité avec les besoins de la population Réduction significative des îlots de chaleur et augmentation du verdissement du secteur Augmentation de la qualité de l'environnement grâce aux citoyens qui entretiennent et embellissent le secteur Meilleur accès et utilisation des transports en commun et actifs Amélioration de la fluidité de la circulation
	<ul style="list-style-type: none"> Logement 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'amélioration de la qualité d'habitation pour les résidents, principalement ceux de la couronne 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les propriétaires et les locataires à leurs droits et responsabilités respectifs Promouvoir une offre de logements de qualité et abordables pour la population 	<ul style="list-style-type: none"> «Empowerment» des locataires Hausse de la qualité des unités de logement, sans toutefois causer une augmentation excessive des coûts de loyer, par l'amélioration de la salubrité et la rénovation
	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser un environnement sécuritaire pour le secteur Chameran-Lebeau 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la sécurité Améliorer le sentiment de sécurité Prévenir l'émergence de la délinquance sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution de la délinquance et de l'intimidation Hausse du sentiment de sécurité chez les résidents, les travailleurs, les parents et les élèves grâce à une compréhension des phénomènes liés à la délinquance Maintien et augmentation des activités visant à occuper les espaces publics et les jeunes Diminution des « facteurs physiques » favorisant la présence de délinquance
	SERVICES À LA COMMUNAUTÉ	<ul style="list-style-type: none"> Santé, éducation et loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> Apporter à la population du secteur de la RUI, plus particulièrement aux personnes les plus isolées et démunies, une réponse à leurs besoins de santé, de loisirs et d'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des stratégies pour permettre des conditions favorables à la santé et au bien-être de la population (offre et accessibilité) Augmenter l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisir Favoriser la réussite scolaire des enfants et le soutien aux parents

Plan de revitalisation concerté 2012-2022 (suite)

Axes	Priorités	Orientations	Objectifs	Effets souhaités/Résultats attendus
VITALITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> Économie et emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'insertion professionnelle des résidents de Chameran 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les entreprises du secteur de la RUI à la démarche de revitalisation Favoriser l'embauche locale : sensibiliser et inciter les employeurs du quartier à l'embauche locale Outiller les résidents dans leur intégration à l'emploi : lieux de références, informations sur les programmes de formation et d'actualisation des compétences professionnelles ainsi que sur le marché du travail, la recherche d'emploi et les occasions de réseautage 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des activités et de la collaboration avec le secteur privé Augmentation de l'embauche locale Meilleure intégration des résidents en emploi grâce à une meilleure connaissance et utilisation des services Augmentation et bonification des activités et des services en employabilité
VIE DE QUARTIER	<ul style="list-style-type: none"> Milieu de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Dynamiser le parc industriel Favoriser une vie de quartier dynamique et inclusive 	<ul style="list-style-type: none"> Dynamiser la zone industrielle : renforcer les activités présentes et favoriser la mise en place d'une image de marque pour l'activité industrielle du quartier Promouvoir un sentiment d'appartenance au quartier Encourager la mobilisation et l'« empowerment » des citoyens Favoriser l'intégration des immigrants, la mixité sociale et les liens intergénérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la revitalisation du secteur Lebeau Amélioration du cadre physique et du sentiment d'appartenance Augmentation de la participation citoyenne Augmentation et exercice des compétences citoyennes Amélioration de l'intégration des nouveaux arrivants et des citoyens à la vie de quartier et à la société québécoise Augmentation de la cohésion sociale Présence d'activités intergénérationnelles

Axe 1 : Cadre de vie

Priorité : L'aménagement urbain, l'environnement, le transport et la circulation

<p>Orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer le cadre de vie de Chameran-Lebeau 	<p>Objectif spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'interface industrielle/résidentielle/auto-routière et ferroviaire
--	---

Objectif spécifique	Actions/Projets	Moyens	Échéances	Partenaires potentiels/Ressources	Effets souhaités/Résultats attendus
<p>1- AMÉLIORER L'INTERFACE INDUSTRIELLE/RÉSIDENTIELLE/AUTOROUTIÈRE ET FERROVIAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Établir un inventaire des espaces disponibles pour le verdissement (publics et privés) Élaborer un plan d'aménagement global (Chameran et Lebeau) pour les espaces extérieurs : <ul style="list-style-type: none"> Quartier 21 verdissement requalifier Jules-Poitras mobilier urbain Inciter les propriétaires immobiliers à utiliser les programmes à leur disposition afin d'entretenir leur(s) propriété(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Établir des sous-groupes de travail sur chaque grande thématique : <ul style="list-style-type: none"> Inventaire des espaces disponibles Quartier 21 verdissement requalifier Jules-Poitras mobilier urbain Créer un exercice de vision qui inclut les citoyens, le privé, les travailleurs, la Commission scolaire et les institutions Poursuivre le travail de sensibilisation à l'importance de la propreté et du respect de l'environnement auprès des propriétaires, des concierges et des locataires 	<ul style="list-style-type: none"> Court terme et en continu 	<ul style="list-style-type: none"> RUI/COSSL Arrondissement DESTL Propriétaires et gestionnaires d'immeubles Secteur industriel Lebeau (entreprises et Chambre de commerce) Verticité Citoyens SPVM PQD7 CRÉ de Montréal Commission scolaire et École Henri-Beaulieu 	<ul style="list-style-type: none"> Production de plans d'aménagement par les sous-groupes de travail Réduction significative des îlots de chaleur et verdissement du secteur Aménagement du territoire en harmonie avec les besoins de la population

Déploiement de la RUI

1. Priorisation et échéancier

Étant donné l'ampleur de la tâche, une priorisation des objectifs et des pistes d'actions sera faite en fonction des délais nécessaires de réalisation, des partenaires disponibles et des opportunités de financement. Ainsi, selon les avancées de la démarche, il y aura, de façon ponctuelle (annuelle ou triennale), un exercice d'élaboration d'un plan d'action opérationnel pour spécifier les actions concrètes qui seront mises de l'avant (voir exemple ci-haut). Ceci sera fait initialement au sein des groupes de travail spécifiques à chaque axe, puis ultimement lors des rencontres du CLR.

Enfin, le type d'échéancier que l'on retrouve dans le plan fait référence à la temporalité suivante :

Court terme = 1 à 2 ans

Moyen terme = 3 à 5 ans

Long terme = 6 à 8 ans

2. Suivi et évaluation

Pour être effective et pleinement optimale, la mise en œuvre du plan de revitalisation sera concomitante au maintien et à l'essor des structures déjà existantes de la RUI, à savoir le CLR, le COCO et les comités de travail. Ceci sous-entend une participation constante et soutenue des acteurs étant membres de ces instances. Leur mobilisation sera possible et appuyée par le travail de concertation du coordonnateur de la RUI qui veillera à impliquer les partenaires dans les différentes étapes de mise en œuvre des projets.

Pour ce qui est de l'évaluation et de la reddition de compte, il est prévu qu'un bilan annuel soit produit afin de rendre compte des actions menées et des résultats atteints. De plus, une ou des études d'impacts des réalisations de la RUI seront faites à des périodes fixes, soit à mi-parcours et en fin de mandat, avec des indicateurs et des mesures de rendement pour évaluer l'atteinte de chacun des objectifs du plan de revitalisation.

3. Financement

La recherche de subventions et de fonds sera une des premières tâches importantes de la RUI afin de permettre la sécurisation de financement pour les actions et les projets émanant du plan de revitalisation. Il s'agira d'un travail récurrent afin d'assurer l'atteinte des objectifs de la RUI au cours des prochaines années.

Au moment de la réalisation du plan de revitalisation, deux sommes sont assurées pour la démarche :

- 100 000\$ servant de financement de base pour la RUI. Cet argent provient de la Ville de Montréal et sert essentiellement à assurer le salaire et les besoins en ressources humaines. L'excédent peut par contre être utilisé pour financer directement des projets de la RUI. Il s'agit d'une somme qui est prévue annuellement pour un minimum de 10 ans.
- 416 000\$ provenant d'une nouvelle enveloppe financière du Secrétariat à la région métropolitaine pour la période de 2013-2017. Dans le cas de la RUI Chameran-Lebeau, il a été établi que cette somme sera utilisée pour la période 2015-2017.

4. Mobilisation et communication

Une démarche de revitalisation urbaine intégrée n'en est pas une sans l'appui et la participation des citoyens du quartier, de même que sans une concertation effective des actions des acteurs œuvrant dans le secteur d'intervention. Ainsi, un gage de réussite pour la RUI sera de miser sur les opportunités du milieu, de même que sur les forces de chacun tout en maintenant une vision intégrée de tous les volets du développement social et économique. Pour appuyer ces actions, le coordonnateur sera soutenu par l'agent de milieu de l'arrondissement de Saint-Laurent en poste à Chameran.

En ce qui a trait à la transmission d'informations, un plan de communication sera élaboré dans le but de maximiser le rayonnement de la démarche et sa connaissance auprès des citoyens et des acteurs de Chameran-Lebeau, ce qui viendra accroître leur mobilisation. Ce plan intégrera des outils de communication déjà existants tel que le journal de quartier Le Chameranais qui est chapeauté par la RUI, de même que le web-documentaire commandité par l'Arrondissement et ayant pour objectif de documenter la démarche et de suivre son évolution dans le temps. Enfin, d'autres outils émanant du plan de communication seront à développer : un site internet, une page Facebook et d'autres éléments en lien avec les médias sociaux et autres supports plus conventionnels (journaux et autres).

ANNEXE 1

1-COMITÉ LOCAL DE REVITALISATION (CLR)

Γ Prénom et noms

Γ Organismes

1	Urpi S. Carhuachagua	Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
2	Lise Lacombe	Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
3	Michel Boudreau	Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
4	Olivier Toutiras	Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
5	Lucile Dubois	Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
6	Maria-Elena Antunez	Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
7	Gaby Beaulac	Arrondissement de Saint-Laurent, Division environnement et protection du territoire
8	Meriem Aktouche	Arrondissement de Saint-Laurent, Division de l'urbanisme
9	Marie-Pascale Richard	Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
10	Éric Paquet	Arrondissement de Saint-Laurent, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
11	Richard April	Arrondissement de Saint-Laurent, Division permis et inspections
12	Rita Cahine	Arrondissement de Saint-Laurent, Section développement du territoire

13	Geneviève Bouchard	Arrondissement de Saint-Laurent, Division des communications et des relations avec les citoyens
14	Stefano Petrino	Arrondissement de Saint-Laurent, Division permis et inspections
15	Patrick Laforest	Arrondissement de Saint-Laurent, Division des parcs et des espaces verts
15	Raphaël Lavoie	Arrondissement de Saint-Laurent, Division culture et bibliothèque
17	Jean-Charles Gris	Arrondissement de Saint-Laurent, Division des communications et des relations avec les citoyens
18	Louise-France Beaulieu	Arrondissement de Saint-Laurent, Division culture et bibliothèque
19	Sofia Bitran	Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
20	Marc Grignon	Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent
21	Marissa De Castro	Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent
22	Aïcha Guendafa	CARI St-Laurent
23	Régine Alende	Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes
24	Henriette Konté	Centre d'action bénévole et communautaire de Saint-Laurent
25	Mame Moussa Sy	Centre communautaire Bon Courage
26	Christine Durocher	Centre de pédiatrie sociale- Au cœur de l'enfance
27	Corinne Gros	Centre des Femmes de Saint-Laurent
28	Christian Pellerin	Centre l'Unité

29	Sylvie Séguin	Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent-Mont-Royal
30	Julio Rivera	Corporation culturelle latino-américaine de l'amitié
31	Maria Vasquez	Comité logement de Saint-Laurent
32	Anne Véronneau	Commission scolaire Marguerite Bourgeois
33	Evelyne Gosselin	Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent
34	Sophie Deleuil	CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent-CAU
35	Jérémie maillé	Développement économique Saint-Laurent
36	mélanie	École Henri-Beaulieu
37	Virginie Charette	Emploi-Québec
38	Khadija Darid	Espace féminin arabe
39	Patricia Bossy	J'apprends avec mon enfant
40	Marie- Pier Therrien	Maison des familles
41	Paola Ruckoldt	Maison des jeunes de Saint-Laurent
42	Eliane Gabbay	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
43	Pierre Wilson	Musée des Maîtres et Artisans du Québec
44	Louise Giguère	RAP Jeunesse
45	Sheila Mosquera	RELAIS laurentien
46	Sébastien Lanouette	Ressources jeunesse de Saint-Laurent
47	Mazen Houdeib	Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement

48	Michel Tassé	Service de sécurité et incendie de la ville de Montréal
49	Pierre Fauchier	SPVM PDQ7
50	Judy Yankowski	SPVM PDQ7
51	Maurice Casaubon	SPVM PDQ7
52	Benoit Tessier	Société de transport de Montréal
53	Guy Deziel	Vertcité
54	Éric Lagacé	YMCA Saint-Laurent

2-COMITÉ DE COORDINATION

└ Prénom et noms

1	Lucile Dubois	Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
2	Aicha Guendafa	CARI St-Laurent
3	Marisa De Castro	Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent
4	Christian Pellerin	Centre l'Unité
5	Evelyne Gosselin	Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent
6	Julio Rivera	Corporation culturelle latino-américaine de l'amitié
7	Sophie Deleuil-Millette	CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent-CAU
8	Michael Nolet	RUI Chameran-Lebeau

1-GROUPES DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES

Axe 1 : Cadre de vie

GROUPE DE TRAVAIL 1 :

AMÉNAGEMENT URBAIN, L'ENVIRONNEMENT, LE TRANSPORT ET LA CIRCULATION.

- **Meriem Aktouche**, Arrondissement de Saint-Laurent, Division de l'urbanisme
- **Etienne Morin**, Arrondissement de Saint-Laurent, Division de l'environnement et de la protection du territoire
- **Martin Bernier**, Arrondissement de Saint-Laurent, Division des études techniques et de l'ingénierie
- **Michel Boudreau**, Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
- **Sofia Bitran**, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
- **Jérémy Maillé-Côté**, Développement économique Saint-Laurent
- **Pierre Fauchier**, SPVM PDQ 7
- **Guy Deziel**, Vertcité

GROUPE DE TRAVAIL 2 : LOGEMENT

- **Lise Lacombe**, Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
- **Stefano Petrino**, Arrondissement de Saint-Laurent, Division permis et inspections
- **Sofia Bitran**, Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
- **Maria Vazques**, Comité Logement de Saint-Laurent
- **Jeanne Libon**, Comité Logement de Saint-Laurent

GROUPE DE TRAVAIL 3 : SÉCURITÉ URBAINE

- **Jean-Charles Gris**, Arrondissement de Saint-Laurent, Division des communications et des relations avec les citoyens
- **Denis Roy**, Arrondissement de Saint-Laurent, Division des sports et installations
- **Lucile Dubois**, Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
- **Sofia Bitran**, Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
- **Corinne Gros**, Centre des femmes de Saint-Laurent
- **Pierre Fauchier**, SPVM PDQ 7

Axe 2 : Services à la communauté

GROUPE DE TRAVAIL 4 :

SERVICES DE SANTÉ,
SERVICES COMMUNAUTAIRES,
SERVICES ÉDUCATIFS ET
SERVICES DE LOISIRS

- **Marie-Pascale Richard**, Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
- **Sofia Bitran**, Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
- **Christine Durocher**, Centre de pédiatrie sociale-Au cœur de l'enfance
- **Christian Pellerin**, Centre l'Unité
- **Paul Doucet**, Relais Laurentien

Axe 3 : Vitalité économique et employabilité

GROUPE DE TRAVAIL 5 :

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE, FORMATION ET
INSERTION PROFESSIONNELLE

- **Sofia Bitran**, Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
- **Fadia Younan**, CARI St-Laurent
- **Marisa De Castro**, Centre jeunesse emploi de Saint-Laurent
- **Virginie Charrette**, Emploi-Québec
- **Jérémie Maillé-Côté**, Développement économique Saint-Laurent
- **Éliane Gabbay**, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Axe 4 : Vie de quartier

GROUPE DE TRAVAIL 6 :

COHÉSION SOCIALE, LIENS
INTERGÉNÉRATIONNELS,
« EMPOWERMENT » DES
CITOYENS

- **Sofia Bitran**, Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
- **Lucile Dubois**, Arrondissement de Saint-Laurent, Division des loisirs, du développement social et de l'administration
- **Christine Durocher**, Centre de pédiatrie sociale-Au cœur de l'enfance
- **Paul Doucet**, Relais Laurentien